

La lettre Repères & Actions

Le magazine des militants des Ceméa - DÉCEMBRE 2011 - n° 33

édito



L'année 2012 est là. Avec tous ses enjeux. Internes pour notre mouvement, dans la dynamique du congrès d'Aix-en-Provence. Externe, au regard des échéances électorales. Casse du service public d'éducation et de santé. Renforcement de la stigmatisation dès la petite enfance. La jeunesse vue sous l'angle sécuritaire et répressif. La culture abandonnée aux lois du marché... Depuis notamment 5 ans, les mobilisations de notre mouvement ont été nombreuses, seules ou au sein de collectifs. Les Ceméa ont dénoncé la politique gouvernementale, allant à l'encontre de leurs valeurs et de leur projet de mouvement d'éducation nouvelle.

Nos vœux pour 2012. Ils sont directement liés à un désir et une volonté de changement de politique publique au niveau national. Dans la campagne présidentielle, notre mouvement, comme l'ont décidé nos instances nationales, s'engage à porter haut et fort, ses ambitions militantes et son projet, pour s'inscrire comme force de proposition et de transformation de la société. Nous le ferons avec nos partenaires mais aussi de manière spécifique. Il nous faut réaffirmer que l'éducation se joue à l'école, mais aussi dans tous les espaces de loisirs et de culture, qu'elle se construit dès la petite enfance et tout au long de la vie, qu'elle doit mobiliser des professionnels multiples, aux compétences spécifiques mais complémentaires, travaillant en équipe.

2012, encore une année de forte mobilisation. L'éducation est éminemment politique. Le politique doit inscrire l'éducation au cœur du projet de société que met nécessairement en jeu l'élection présidentielle. En appui sur notre Manifeste, portons les valeurs de laïcité, d'émancipation, d'engagement, de service public, d'économie solidaire et durable... Introduisons dans les débats, le droit pour tous les enfants et les jeunes, aux vacances, à la mobilité, à la formation...

Réhabilitons la promotion sociale, le citoyen face au consommateur, à travers une politique culturelle ambitieuse et une éducation critique aux médias pour construire une société plus juste, plus solidaire, plus égalitaire, dans une perspective éducatrice et émancipatrice.

Christian Gautellier

Que nos utopies concrètes gagnent du terrain, pour faire de 2012, une année de réussite, pour toutes et tous...

LA FORCE D'UN RÉSEAU, L'AMBITION D'UN MOUVEMENT



Une direction nationale resserrée, une équipe nationale constituée, et une dynamique qui prend corps sont parmi les premiers éléments d'analyse de cette rentrée. Nous avons été en capacité, dans des délais assez brefs, de construire un projet d'équipe et de situer la façon dont nous appréhendons notre métier commun, celui de permanent national, ayant des responsabilités d'animateur(trice) du réseau, d'animateur(trice) du mouvement.

Dans les priorités que nous nous sommes fixées, figure celle d'une meilleure prise en compte du réseau, d'une gestion organisée des relations, d'une veille attentive à n'oublier personne. Dans ce cadre, l'équipe de direction nationale souhaite jouer son rôle et prendre une part active aux liens établis, à établir, à consolider avec chacune et chacun d'entre vous. Des contacts simples et aisés, des relations avec les instances, mais aussi une participation à la vie du mouvement, des temps partagés avec les militant(e)s des associations territoriales sont des objectifs que nous voulons porter. Les fonctions que nous occupons mobilisent de l'attention sur l'externe, c'est une évidence. Pour autant nous maintiendrons cette préoccupation du réseau, du mouvement, de sa vie et de son développement, en nous impliquant dans les lieux, les espaces qui contribuent de l'administration, de la vie associative et militante, de la vie pédagogique. Le projet de l'équipe nationale consultable sur le site national (www.cemea.asso.fr/internet/article.php?id_article=2016) témoigne de cohérences, de convergences, de liens renforcés entre les équipes des secteurs, des pôles et des axes. Nous ne parlons pas de transversalité, nous travaillons ensemble en fonction des objets, des dossiers, des enjeux. Cette dynamique de travail s'inscrit dans le temps. Le temps d'un projet qui prend vie. Nous acceptons de considérer ce temps là, nous acceptons de ne pas considérer pour acquis ce qui débute à peine, nous acceptons de tâtonner, de nous « entraîner ». Mais nous restons ferme sur les orientations, les ambitions posées. Nous évaluerons, nous corrigerons ce qui devra l'être, mais le sens de

l'action engagée restera la base fondatrice de nos orientations.

L'enjeu d'un cadre commun

Ce projet a d'autres ambitions. Celle notamment de mieux préciser les instances, leur composition, leur rôle dans la vie de notre organisation. Il s'agit aussi de donner un cadre commun dans l'organisation, l'animation et la direction de ces instances. Notre mouvement a été trop marqué par des différences entre les commissions, les groupes de pilotage et autres sous groupes de travail. La différence dans la place de ces différents espaces de travail au sein du réseau, leur mode et leurs objets de travail font écho à la question de la démocratie maintes fois évoquée au cours du dernier congrès. L'enjeu du cadre commun relève pour une part d'une volonté de resserrer ces espaces, de dire leur rôle et, ainsi, préciser leurs objets. Mais cela doit également servir à une meilleure visibilité, une meilleure lisibilité de notre organisation interne.

Trop de militant(e)s ne savent pas comment les CEMÉA fonctionnent au quotidien, en quoi les commissions nationales de secteurs, les groupes d'appui des pôles et des axes sont des espaces qui organisent notre démocratie interne. Associant des permanents (s'agissant des commissions), des permanents et des non permanents (s'agissant des groupes d'appui), ces lieux de travail mobilisent le réseau dans la préparation des décisions, dans la contribution à la conduite politique et pédagogique de notre projet associatif. C'est au prix de l'engagement de chacun des membres de ces différents collectifs que notre mouvement reste UN. C'est au prix de cette mobili-

sation au service du collectif que notre réseau fait sens.

Et puis nous le savons, la question de la démocratie n'interroge pas uniquement « le national ». La démocratie commence au plus près de chacun d'entre vous, dans les AT. La place des militants dans l'élaboration et la conduite des projets régionaux, le repérage et la compréhension des instances régionales, de leur place dans la vie institutionnelle et pédagogique, les modalités et supports d'un engagement militant accru, sont autant d'éléments qui facilitent, ou pas, la perception d'une vie associative démocratique perfectible certes, mais réelle !

La solidarité comme choix de fonctionnement

Nous savons par ailleurs les contextes compliqués à l'échelle territoriale. Des économies fragilisées et instables, des équipes engagées dans des missions toujours plus denses, des champs d'intervention qui évoluent, un contexte politique local tendu. Nous savons aussi les réussites, les projets sur lesquels se mobilisent de nombreuses militantes et de nombreux militants. C'est pour cela qu'il faut dire notre satisfaction d'avoir réussi le regroupement national du secteur Ecole en octobre dernier, dire la réussite du Festival du film d'éducation à Evreux en novembre. Sans nier les difficultés, en considérant les dynamiques, nous voulons affirmer la solidarité entre nous comme l'un des piliers de notre choix de fonctionnement. Nous voulons affirmer la pertinence d'un réseau qui partage ses expériences, ses tentatives, qui socialise ses choix d'intervention. Le projet associatif national pose des objectifs forts pour notre mou-

vement. Parmi ceux-ci, les questions du développement de la vie associative, du soutien et du redéploiement de la vie pédagogique font partie des priorités sur lesquelles nous engageons aujourd'hui un travail important. Mais ce projet national ne prendra vie qu'en appui sur les projets régionaux. Cette question des PRAD, outil dynamique de la vie régionale, est une préoccupation sur laquelle nous portons donc une attention accrue, car elle identifie un mouvement en marche.

Cette année marque « l'an 1 » du projet issu de notre dernier congrès mais c'est aussi une année d'exception marquée par des élections nationales aux enjeux d'importance. Il nous faudra dire nos ambitions, définir nos stratégies pour que la parole de notre mouvement existe, qu'elle soit portée par chaque militante et chaque militant légitimement investis dans sa capacité à parler « des » et « au nom » des CEMÉA.

La force de notre réseau, la force de notre mouvement repose sur nous tous. C'est dans le travail partagé, la dynamique d'ensemble que nos capacités d'intervention sur la société prennent sens. L'éducation sera l'un des enjeux dans la campagne électorale des mois à venir. Et même si cela n'était pas vraiment le cas, nous en ferions un enjeu.

Simplement parce que c'est l'une de nos raisons d'être que de porter sur cette question nos ambitions militantes !

*Jean-Luc Cazaillon,
Directeur général
et Vincent Chavaroche,
Directeur général adjoint*

PROCHAINS RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES

Formations de directeurs de stages BAF/BAFD (ALJ 93)
Du 26 au 30 décembre 2011
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

Commission nationale secteur Animation
Du 10 au 12 janvier 2012
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

Regroupement animation volontaire
Du 19 au 23 janvier 2012
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

Groupe d'appui Enfants Édu-cations Jeunes et Médias
12 et 13 janvier 2012
flaboulais@yahoo.fr

Regroupement Jeunes enfants avec le groupe famille et édu-cation
21 et 22 janvier 2012
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

Commission nationale secteur école
Du 24 au 26 janvier 2012
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

Groupe de pilotage Animation volontaire
7 février 2012
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

Commission nationale Secteur santé et travail social
13 et 14 mars 2012
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

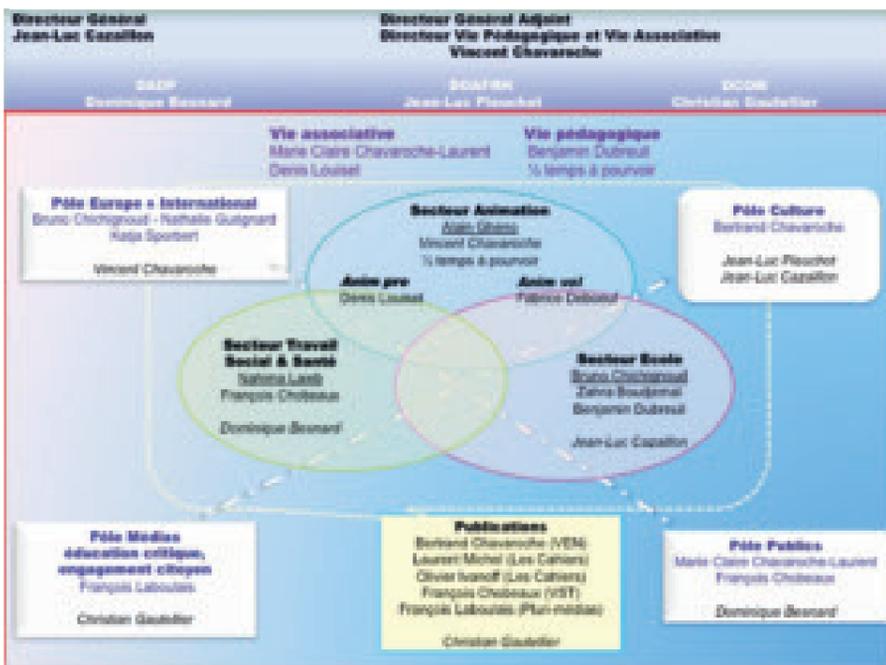
Commission nationale secteur Animation
Du 9 au 11 mai 2012
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

Regroupement national ERE
Du 17 au 20 mai 2012 (dates à confirmer)
marie.christine.amelot@cemea.asso.fr

Groupe d'appui Enfants Édu-cations Jeunes et Médias
30 et 31 mai 2012
flaboulais@yahoo.fr

Rencontres nationales Festival du film d'éducation
20 et 21 juin 2012
communication@cemea.asso.fr

NOUVEL ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE



DADP Direction des Activités, du Développement, de la Prospective ; **DOAFRH** Direction Administration, Finances et Ressources Humaines ; **DCOM** Direction de la Communication et des publications

DU CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF À LA RECONNAISSANCE D'UN STATUT DU VOLONTARIAT DANS L'ANIMATION

Chacun le sait, notre mouvement et beaucoup de militant(e)s des CEMÉA sont engagés fortement et historiquement dans ce dispositif de formation à l'animation. Il est toujours aujourd'hui au cœur d'un enjeu politique qui risque de modifier radicalement le sens éducatif des accueils collectifs de mineurs. La *Lettre de Repères et Actions* nous donne l'occasion de faire un point d'actualité en cette fin d'année 2011 sur ce dossier politique et éducatif central pour l'action des CEMÉA.

Le Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) a fait l'objet en octobre 2010, suite à une requête syndicale d'une remise en cause par la cour européenne de justice concernant le temps de repos minimum car « il ne prévoit pas de repos quotidien ou, au minimum de périodes équivalentes de repos compensateur adaptées aux contraintes particulières de l'exercice. »

Ce CEE, s'il avait permis de trouver en 2006 une solution technique pour le secteur, n'a pas résolu les questions du sens de l'engagement volontaire dans l'animation. Les CEMÉA l'avaient dénoncé, en particulier sur le détournement du sens du CEE en le plaçant à la fois sur le registre du droit du travail et en référence au volontariat, mais aussi en l'ouvrant au secteur marchand à but lucratif. Aujourd'hui, après les campagnes médiatiques de cet été, les déclarations parfois mensongères et calomnieuses vis-à-vis du secteur de l'éducation populaire, le travail se poursuit pour trouver une sortie pertinente à cette impasse.

Le Conseil d'état, saisi sur ce dossier, a rendu ses décisions en octobre dernier, considérant que les dispositions relatives au repos étaient illégales, le droit commun devant s'appliquer immédiatement dans l'attente de propositions du gouvernement.

Depuis, les travaux inter associatifs, ceux de la plateforme pour les ACM et de la JPA, ceux du groupe de travail porté par le ministre L. Chatel, se poursuivent avec une tension grandissante entre les deux hypothèses suivantes :

- **Des solutions techniques**, permettant de « colmater » les ambiguïtés du CEE, sont élaborées. C'est la logique et la nature des propositions faites par le gouvernement. La commission de travail qu'il a mise en place depuis septembre, travaille surtout à l'élaboration de modalités techniques. Les hypothèses conduiraient à répartir ou différer les temps de repos. Elles provoquent des surcoûts, une modification radicale du sens éducatif de ces accueils et du projet d'animation pour les équipes d'encadrement.

- **Un choix politique** pour un statut de volontaire dans l'animation des ACM. Il devrait intégrer un exposé des motifs politique, décliné par un certain nombre de critères, liés aux structures d'accueils organisant des ACM, liés aux personnes concer-

nées par cette forme de volontariat dans la société, liés aux modalités d'engagement : durée annuelle, indemnisation, dispositif de protection sociale, formation, etc.

La plateforme pour les ACM, animée par la JPA, porte cette deuxième position. Le gouvernement, au travers de ses différents ministères interpellés et rencontrés considère qu'il faut trouver des solutions techniques pour résoudre la situation. Il n'envisage pas à court terme la perspective d'un statut du volontariat, en particulier s'il devait s'inscrire dans un contexte européen.

Pour une proposition de loi

Notre plateforme est donc aujourd'hui engagée dans une démarche d'élaboration d'une proposition de loi pour la reconnaissance du statut du volontariat dans les ACM. Elle pourrait être portée au parlement par des élus partageant l'enjeu et les missions éducatives des ACM.

Différentes possibilités ont pu ou peuvent exister. Celles à l'initiative d'élus de la majorité comme ce fut le cas en juillet par P. C. Baguet pour l'UMP mais qui réintégreraient à coup sûr, le secteur marchand à but lucratif. Celles à l'initiative d'élus de l'opposition, pouvant s'articuler avec les enjeux du volontariat de service civique ou avec une ambition éducative et politique plus large concernant les temps libérés, le droit aux vacances et le sens éducatif de ces espaces.

Le groupe de travail conduit par le gouvernement doit rendre son rapport intermédiaire dans les prochains jours. Il y a fort à craindre que les propositions s'appuient sur les hypothèses techniques. La plateforme multiplie actuellement les rencontres et les initiatives auprès des élus pour faire avancer notre proposition de statut du volontariat.

Nous vous mettons en référence ci-dessous, différents documents permettant d'avoir une information plus complète sur ce dossier.

Vincent Chavaroche
Directeur général adjoint

Textes enjeu cahiers de l'animation février 2011 et sept 2011
Texte « Animation volontaire, pilier du sens éducatif des ACM » issu du dossier « ACM Enjeux éducatifs et politiques » VEN juillet 2011
Dossier Enjeux du volontariat VEN n° 544, octobre 2011

PRISES DE POSITION DES CEMÉA À CONSULTER SUR LE SITE www.cemea.asso.fr

- **Mouvement contre la vie chère et événements de ces dernières semaines : Une déclaration de l'association territoriale des Ceméa de Mayotte [Il est temps pour les adultes de reprendre la place publique, leurs places, auprès des enfants et des jeunes]**

L'association CEMÉA Mayotte agit depuis sa création, il y a 20 ans, par la formation citoyenne de jeunes et d'animateurs. L'équipe et le réseau CEMÉA interviennent avec les parents, les professionnels, les acteurs associatifs, sur les enjeux éducatifs. Si (...)
<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7632>

- **Le retour du carnet de comportement : une mesure à haut risque pour les enfants !**

Les CEMÉA soutiennent la prise de position du collectif PAS DE ZERO DE CONDUITE pour les enfants de moins de trois ans, suite aux déclarations du Ministre de l'Éducation nationale.
<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7614>

- **Pour un statut du volontariat dans l'animation**

Les CEMÉA prennent acte de la décision du Conseil d'état. Elle confirme que le fondement juridique actuel du Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) n'est ni viable ni satisfaisant. La situation des accueils collectifs de mineurs (ACM) est aujourd'hui gravissime. (...)
<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7613>

- **Éduquer en kaki**

Communiqué de presse Ca y est, la France a LA solution pour les mineurs délinquants : un encadrement militaire (...)
<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7612>

- **Jeunesse : Classe Dangereuse. Editorial de Jean-Luc Cazaillon,**

VEN 543 : ACM Enjeux éducatifs et politiques.
<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7574>

- **2011 Année européenne du volontariat : Les Ceméa engagés pour la reconnaissance d'un statut du volontariat dans l'animation**

Chacun le sait, les CEMÉA sont engagés fortement et historiquement dans ce dispositif de formation à l'animation. Il est aujourd'hui au cœur d'un enjeu politique qui risque de modifier le sens éducatif des accueils collectifs de mineurs. Nous avons régulièrement informé (...)
<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7544>

- **Liberté, égalité, fraternité... Retrouver la République**

Les CEMÉA avec la Ligue des Droits de l'Homme et les organisations signataires de « Non à la politique du pilori » ont appelé au rassemblement « Liberté, Égalité, Fraternité... Retrouver la République » qui a eu lieu le 14 juillet 2011 et ce même jour dans de nombreuses villes de (...)
<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7429>

INFOS PUBLICATIONS

VEN n° 544

Au sommaire
Le Volontariat : un enjeu de société
> Entre 2 et 3 ans, qu'est-ce qui grandit en moi ?
> Fêtes, Jeunes et Territoires



LES CAHIERS DE L'ANIMATION VACANCES LOISIRS n° 76

Au sommaire
Animer
> Un statut de volontaire
> Intégration du handicap
> Dans le vent
> Animateur en Suisse



VST n° 112

Au sommaire
Psychiatrie(s) en Europe
> Une psychiatrie européenne, alternative et démocratique est-elle possible ?
> Italie : contention physique et fonction de contenant...



LIVRE MIXITÉ FILLES-GARÇONS : RÉUSSIR LE PARI DE L'ÉDUCATION !

Dans ce livre engagé dans une réflexion citoyenne, l'auteur refuse les amalgames, les solutions faciles, les renoncements. Il témoigne des réalités et des réussites, propose des pistes et ouvre des perspectives pour réussir la mixité filles-garçons en éducation, cette impérieuse nécessité...



LIVRE SOCIALISATION DES JEUNES ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Consommés à environ 3h30 par jour, les médias représentent la deuxième activité des jeunes après le sommeil. Essentiel, quoique souvent sous-estimé, cet environnement médiatique procède à leur socialisation, en concurrence frontale avec la famille et l'école. Clé de voûte de leur compréhension du monde, il est devenu un véritable enjeu de société. Quels sont les mécanismes et l'impact des médias sur les jeunes ? ...



BÉDÉ BULLES ÉDUCATIVES

Nos bédés paraissent depuis quelques années dans chaque numéro des Cahiers de l'Animation. Elles portent un regard amusé, tendre ou grinçant sur les liens entre la société et les enfants. Partagés entre le monde des adultes et leur univers, leur réalité et ce qu'ils sont parfois amenés à vivre. Voici une compilation de quelques-unes de ces planches. Elles sont conçues pour servir d'outil aux formations pédagogiques, car elles sont susceptibles d'amorcer des débats, ou d'en être le support. Mais elles ont avant tout la volonté de vous amener à sourire ou à rire...



Pour tout renseignement, adressez-vous à votre AT ou au 01 53 26 24 22/41